

# L'égalité femmes-hommes dans le sport en Fédération Wallonie-Bruxelles

Note d'analyse 2020

## Sommaire

Introduction .....	2
1. Les fonctions de directions .....	3
1.1. Chiffres .....	3
1.2. Actions et mesures prises pour augmenter le nombre de femmes aux postes décisionnels .....	4
2. L'encadrement sportif .....	5
2.1. Ensemble des entraîneurs "enregistrés" .....	5
2.2. Ensemble des entraîneurs et entraîneuses niveau élite .....	5
2.3. Actions et mesures pour augmenter le nombre de femmes entraîneuses .....	6
3. Pratique (du sport de masse au sport d'élite) .....	7
3.1. Les chiffres .....	7
3.2. Actions et mesures prises pour augmenter le nombre de filles et de femmes pratiquant un sport ou une activité physique .....	7
3.3. Actions et mesures visant à améliorer la situation des athlètes féminines au niveau élite .....	8
4. Violences fondées sur le genre .....	9
4.1. Actions et mesures prises pour prévenir et combattre les violences fondées sur le genre .....	9
5. Programmes et politiques de l'égalité femmes-hommes .....	10
6. Conclusion .....	12

## Introduction

Cette note présente un état des lieux de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle se base sur les données collectées dans le cadre du projet conjoint de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe "TOUS ENSEMBLE – vers une parité des genres dans le sport"<sup>1</sup> auprès de 48 fédérations sportives<sup>2</sup> (27 fédérations de sports Olympiques et 21 de sports non Olympiques) et de l'Administration Générale du Sport de la Fédération Wallonie-Bruxelles<sup>3</sup>.

Six domaines sont passés en revue :

1. Les fonctions de direction.
2. L'encadrement sportif.
3. La pratique (du sport de masse au sport d'élite).
4. Les violences fondées sur le genre.
5. La communication.
6. Les politiques et programmes sur l'égalité des genres.

Pour chacun de ces domaines, les données sur la représentation des filles/femmes et des garçons/hommes et/ou sur les politiques et actions menées pour parvenir à une égalité entre les sexes sont exposées.

---

<sup>1</sup> Le projet conjoint de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe « TOUS ENSEMBLE – vers une parité des genres dans le sport » a pour objectif d'aider les pouvoirs publics et les organisations sportives à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des programmes visant à lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes dans le sport et à adopter une stratégie intégrée de l'égalité entre les sexes. Le projet couvre et normalise la collecte de données dans 18 pays sur la base d'un ensemble d'indicateurs de l'égalité entre les femmes et les hommes définis d'un commun accord dans six domaines stratégiques : les fonctions de direction, l'encadrement sportif, la pratique, les violences fondées sur le genre, les médias/la communication et les politiques et programmes promouvant l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport. [Consultez le site web du projet.](#)

<sup>2</sup> Taux de réponse : 77%

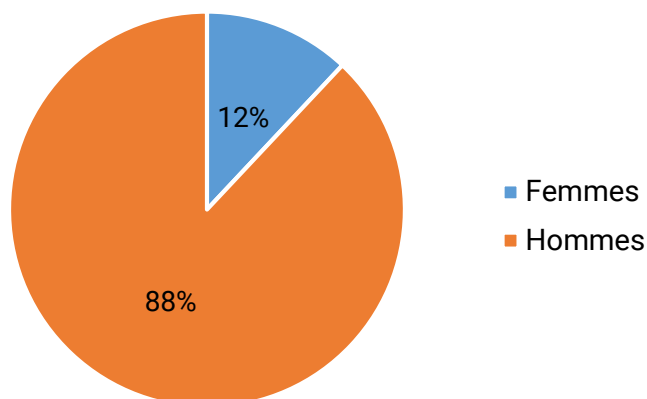
<sup>3</sup> Toutes les données ont été rassemblées au 31 décembre 2018, à l'exception de celles concernant la pratique sportive qui ont été rassemblées au 31 décembre 2017.

## 1. Les fonctions de directions

### 1.1.Chiffres

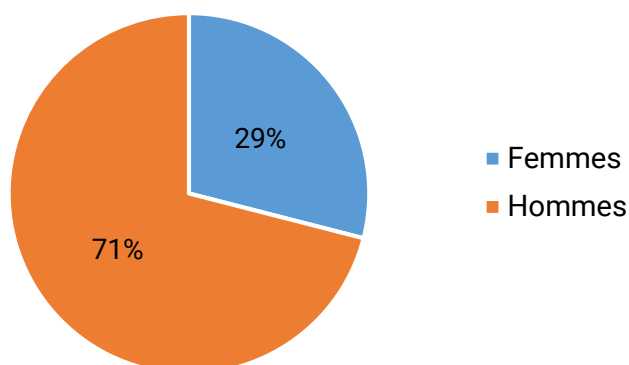
Au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles, seules six fédérations sportives (12%) sont présidées par une femme. Il s'agit des fédérations suivantes : gymnastique et fitness, handisport, kin-ball, recherches et activités sous-marines, rugby et yachting.

Femmes et hommes présidents de fédérations sportives (%)



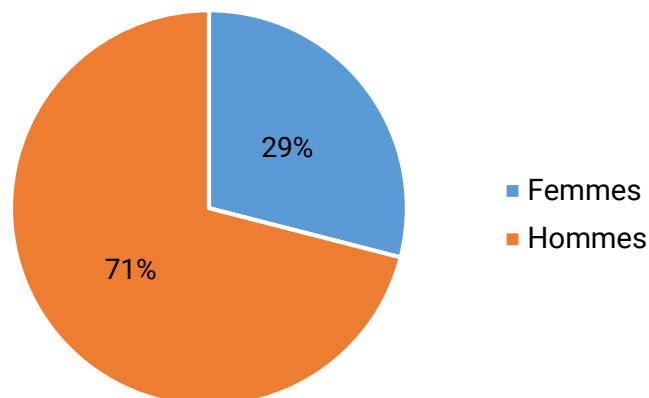
Les hommes sont également surreprésentés au sein des conseils d'administration des fédérations ; ils représentent 71% (n=373) de leurs membres. Les fédérations de golf, des jeux de paume et de pêche ne comptent aucune femme administratrice. Seule la fédération multisports adaptés atteint l'équilibre avec un conseil d'administration composé de cinq femmes et de cinq hommes.

Femmes et hommes membres des conseils d'administration de fédérations sportives (%)



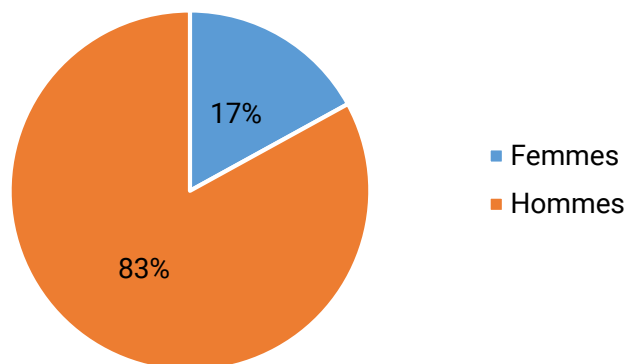
Au total, les 48 fédérations qui ont répondu au questionnaire en ligne comptent 55 vice-présidents, dont 29% (n=16) sont des femmes. Quatre fédérations, athlétisme, badminton, sports d'entreprises et de loisirs et volleyball, ont atteint une parité dans ces fonctions dirigeantes avec une femme et un homme vice-présidents.

Femmes et hommes vice-présidents de fédérations sportives (%)



17% (n=8) des fédérations sportives sont dirigées par une femme secrétaire générale ou directrice générale. On les retrouve dans les fédérations suivantes : cyclisme, golf, gymnastique et fitness, handisport, jiu-jitsu, poids et haltères, sport automobile et yachting.

Femmes et hommes secrétaires général.e.s / directeur.trice.s général.e.s de fédérations sportives (%)



## 1.2. Actions et mesures prises pour augmenter le nombre de femmes aux postes décisionnels

50% (n=24) des fédérations sportives qui ont répondu au questionnaire en ligne ont mis en œuvre des mesures, depuis 2015, pour recruter davantage de femmes aux postes décisionnels. Il s'agit des fédérations de baseball et softball, de basket-ball, de cyclisme, de football, de golf, de hockey, de jeux de paume, de judo, de jiu-jitsu et disciplines associées, de karaté et arts martiaux associés, de kin-ball, de natation, des poids et haltères, de recherches et activités sous-marines, de sauvetage, de

spéléologie, de sport automobile, de sports d'orientation, de sport travailliste, de taekwondo, de tennis, de tir à l'arc, de triathlon et duathlon et de volley-ball.

75% (n=18) d'entre elles ont inclus la représentation des femmes et des hommes dans les postes décisionnels dans les statuts de leur organisation et 71% (n=17) ont mis en place des procédures d'élection ou de désignation sensibles à la question du genre. Viennent ensuite les quotas femmes-hommes dans les procédures d'élection ou de désignation établis par 50% (n=12) des fédérations interrogées. Les fédérations de basket-ball et de jiu-jitsu sont celles qui ont mis en place l'éventail de mesures le plus large pour redresser les inégalités de genre dans l'accès aux postes décisionnels.

## 2. L'encadrement sportif<sup>4</sup>

Les femmes entraîneuses "enregistrées" par les fédérations sportives implantées en Fédération Wallonie-Bruxelles représentent 23% (n=2368) de l'ensemble des entraîneurs et 27% (n=39) des entraîneurs employés au niveau élite. Elles sont particulièrement nombreuses en tennis (862) et en gymnastique/fitness (581). Vient ensuite le basket-ball avec 291 femmes enregistrées en tant que coaches par la fédération. Le football (7), le handisport (7) et le hockey (5) sont les disciplines où le nombre d'entraîneuses au niveau élite est le plus important.

### 2.1. Ensemble des entraîneurs "enregistrés"

En proportion, on observe une surreprésentation importante des femmes entraîneuses dans les fédérations suivantes :

- Patinage artistique : 91% (n=10).
- Tir : 80% (n=4).
- Gymnastique/fitness : 73% (n=581).
- Équitation : 70% (n=76).

A l'opposé se trouvent le badminton, l'escrime, le handball, le karaté et arts martiaux associés, la lutte, la pêche, la savate, le taekwondo et le tennis de table qui comptent uniquement des hommes « enregistrés » en tant qu'entraîneurs par les fédérations.

Quatre fédérations, jiu-jitsu, sport travailliste, tir à l'arc et yachting, ont atteint une forme d'équilibre avec autant de femmes que d'hommes parmi les entraîneurs "enregistrés".

### 2.2. Ensemble des entraîneurs et entraîneuses niveau élite

- 67% (n=32) des fédérations n'emploient pas de femmes entraîneuses au niveau élite.

---

<sup>4</sup> La question relative aux entraîneurs enregistrés par les fédérations était facultative. Les données de cette section se basent sur 38 fédérations sur les 48 répondantes. La catégorie "entraîneurs enregistrés" n'est pas équivalente à celle des "entraîneurs brevetés" ou formés par rapport à laquelle aucune question n'a été posée dans le questionnaire. Les entraîneurs enregistrés sont celles et ceux répertoriés par les fédérations dans leur base de données, il s'agit souvent de personnes ayant une "licence/affiliation entraîneur".

- 33% (n=16) des fédérations emploient entre 1 et 7 femmes entraîneuses au niveau élite (39 au total).

### **2.3.Actions et mesures pour augmenter le nombre de femmes entraîneuses**

10% (n=5) des fédérations sportives ont mis en œuvre des mesures, depuis 2015, pour recruter davantage de femmes entraîneuses. Ces fédérations, toutes olympiques, sont les suivantes : cyclisme, football, judo et disciplines associées, tennis et volley-ball.

Les deux mesures plébiscitées par celles-ci sont : l'élaboration de procédures de recrutement claires, transparentes et sensibles à la question du genre (mise en œuvre par 4 d'entre elles<sup>5</sup>) et la réservation de places dans les programmes de formation aux femmes entraîneuses (appliquée par 3<sup>6</sup>).

De son côté, l'Administration générale du sport de la Fédération Wallonie-Bruxelles a subventionné des campagnes de sensibilisation ciblant les femmes pour les inciter à embrasser une carrière d'entraîneur.

---

<sup>5</sup> Cyclisme, judo et disciplines associées, tennis et volley-ball.

<sup>6</sup> Football, judo et volley-ball.

### 3. Pratique (du sport de masse au sport d'élite)

#### 3.1. Les chiffres

Les clubs sportifs implantés en Fédération Wallonie-Bruxelles comptent moins de femmes (33%) que d'hommes et les jeunes filles ne représentent qu'un quart (25%) de leurs membres.

L'étude du nombre d'adhésions aux fédérations sportives peut nous donner une indication intéressante quant à la popularité d'une discipline. Partant de ce principe, l'équitation est la pratique qui suscite le plus d'engouement chez les filles et les femmes avec 29 320 adhésions, suivie de très près par la gymnastique/fitness avec 29 192 adhésions, loin devant le basket-ball avec 14 640 adhésions. Chez les garçons/hommes, le football (184 426), le basket-ball (32 595) et le tir (18 239) constituent le trio de tête des adhésions fédérales.

Une analyse de la répartition entre les adhésions filles/femmes et garçons/hommes au sein de chacune des fédérations mesurée en pourcentage permet de voir si une discipline est plutôt féminisée – quand le pourcentage de femmes parmi les membres est supérieur à 60% – ou plutôt masculinisée quand ce pourcentage tombe en-dessous de 40%. En Fédération Wallonie-Bruxelles, les disciplines les plus féminisées sont l'équitation et la gymnastique/fitness avec respectivement 82% et 81% d'adhésions filles/femmes, suivies de la danse sportive (66%). A l'opposé la lutte et la pêche s'apparentent à des bastions masculins avec une proportion d'adhésions filles/femmes inférieure ou égale à 3%.

La fédération francophone belge de natation atteint une forme de parité dans les adhésions, avec 50% de filles/femmes membres.

#### 3.2. Actions et mesures prises pour augmenter le nombre de femmes pratiquant un sport

38% (n=18) des fédérations sportives ont mis en œuvre des mesures, depuis 2015, visant à augmenter le nombre de filles et de femmes pratiquant un sport ou une activité physique. Ces fédérations sont les suivantes : baseball et softball, basket-ball, cyclisme, football, golf, handisport, hockey, jeux de paume, judo et disciplines associées, jiu-jitsu, pêche, poids et haltères, recherches et activités sous-marines, rugby, squash, taekwondo, tennis et triathlon et duathlon.

Plus de la moitié de ces fédérations (n=11<sup>7</sup>) disposent de plans d'actions visant à augmenter le nombre de filles et de femmes pratiquant un sport ou une activité physique. Nombreuses sont également celles qui ont mené des campagnes de sensibilisation ciblant les jeunes filles et les femmes ou ont fait des efforts pour

---

<sup>7</sup> Baseball et softball, basket-ball, cyclisme, football, golf, handisport, hockey, ju-jitsu, squash, tennis et triathlon/duathlon.

garantir un accès équitable aux installations sportives (n=9<sup>8</sup>). A noter que les fédérations de basket, de cyclisme, de jiu-jitsu et de tennis ont mis en place un large panel de mesures pour favoriser l'accès des filles et des femmes à la pratique sportive.

### **3.3.Actions et mesures visant à améliorer la situation des athlètes féminines au niveau élite**

23% (n=11) des fédérations sportives ont mis en œuvre des programmes visant à améliorer la situation des athlètes féminines concourant au niveau élite. Il s'agit des fédérations de basket-ball, handisport, hockey, judo et disciplines associées, jiu-jitsu, pêche, poids et haltères, recherches et activités sous-marines, rugby, sports d'entreprises et de loisirs et taekwondo.

Au-delà de mesures classiques de soutien financier aux équipes et athlètes féminines concourant dans les compétitions internationales, certaines fédérations ont engagé des actions concrètes pour parvenir à une égalité de traitement des sportifs et sportives de haut niveau :

- Mêmes conditions de pratique (préparation physique, entraînement, diététique, suivi médical, etc.) : taekwondo ;
- recherche d'une équité salariale : hockey ;
- occupation équilibrée des infrastructures sportives : jiu-jitsu ;
- recrutement d'entraîneuses femmes : judo.

Plusieurs fédérations sportives (athlétisme, badminton, hockey, judo, jiu-jitsu, natation, poids et haltères et triathlon et duathlon) ont également des sportives de haut niveau qui disposent d'un contrat de travail avec la Fédération Wallonie-Bruxelles.

---

<sup>8</sup> Basket-ball, jeux de paume, ju-jitsu, poids et haltères, recherches et activités sous-marines, squash, taekwondo, tennis et triathlon/duathlon.

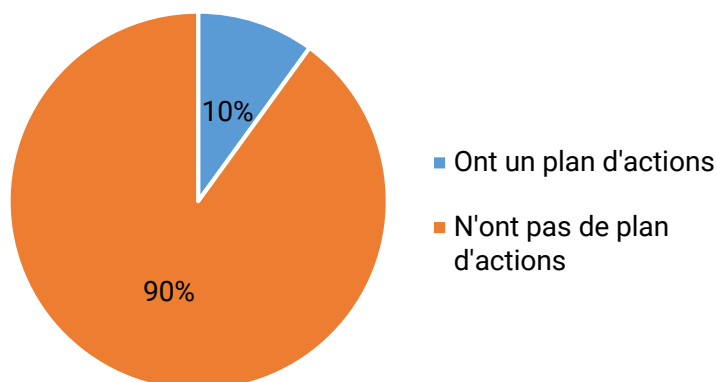


## 4. Violences fondées sur le genre

10% (n=5) des fédérations sportives disposent d'une politique/d'un plan d'actions visant à prévenir et à combattre les violences fondées sur le genre – appelées également violences sexistes – dans le sport.

Les cinq fédérations engagées dans ce domaine sont : le badminton, le jiu-jitsu, le kin-ball, le patinage artistique et l'association francophone du sport travailliste belge. La plupart de ces politiques ont été initiées dans les années 2010, sauf pour la fédération de kin-ball qui a un plan d'actions depuis 2000.

Fédérations sportives dotées d'une politique ou d'un plan d'actions visant à prévenir et combattre les violences sexistes (%)



Parmi les fédérations qui disposent d'une politique/d'un plan d'actions :

- Une seule a un mécanisme de suivi et d'évaluation (jiu-jitsu) ;
- deux ont des ressources humaines dédiées à sa mise en œuvre (badminton et jiu-jitsu) ;
- aucune n'a alloué de fonds spécifiques à cette politique ou ce plan d'actions.

### 4.1. Actions et mesures prises pour prévenir et combattre les violences fondées sur le genre

10% (n=7) des fédérations sportives ont mis en œuvre des mesures ou des actions concrètes, depuis 2015, pour prévenir et combattre les violences fondées sur le genre dans leur discipline. Ces fédérations sont les suivantes : judo et disciplines associées, jiu-jitsu, natation, patinage artistique, sport travailliste, taekwondo et tir. Étonnement, le badminton et le kin-ball n'ont pas assorti leur plan d'actions dans ce secteur de mesures concrètes.

L'élaboration de codes de conduite ou de lignes directrices éthiques pour les entraîneurs et les personnes occupant des fonctions de direction ou des postes décisionnels est la mesure la plus répandue au sein de ces fédérations (n=5<sup>9</sup>). Viennent ensuite la mise à disposition d'installations sportives sûres (éclairage,

<sup>9</sup> Judo et disciplines associées, jiu-jitsu, patinage artistique, sport travailliste et tir.

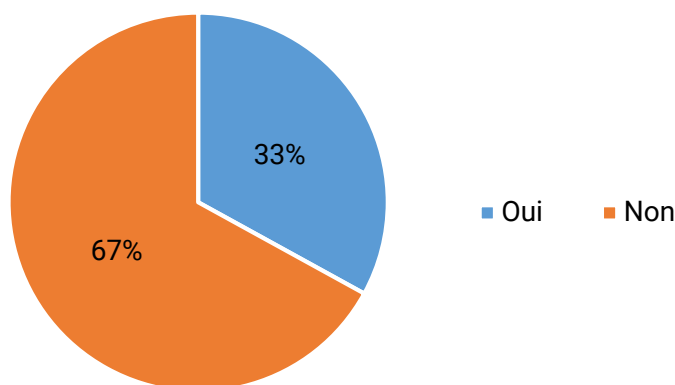
vestiaires séparés pour les femmes et les hommes, etc.) (n=3<sup>10</sup>) et le lancement de campagnes de sensibilisation (n=3<sup>11</sup>).

La fédération de jiu-jitsu est celle qui met en place le panel le plus diversifié d'actions pour combattre les violences fondées sur le genre dans sa discipline et ses organisations membres.

## 5. Programmes et politiques de l'égalité femmes-hommes

L'égalité femmes-hommes est mentionnée dans un tiers (33%, n=16<sup>12</sup>) des plans d'activités à long terme ou des business plans des fédérations.

Mention de l'égalité femmes-hommes dans le plan d'activités à long terme ou le business plan des fédérations sportives (%)



Cependant, uniquement la moitié d'entre elles (15%, n=7<sup>13</sup>) a combiné cette référence avec la mise en œuvre d'une politique écrite dans ce domaine.

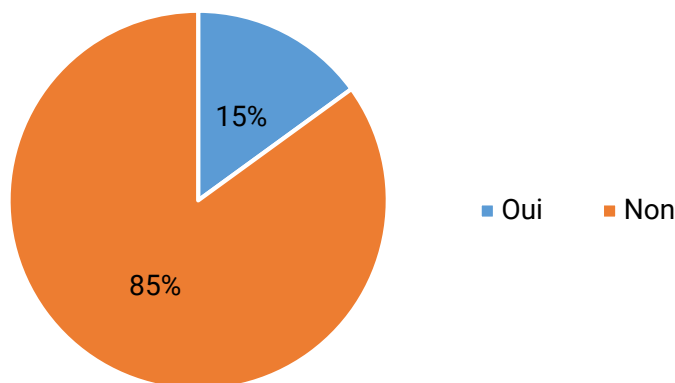
<sup>10</sup> Patinage artistique, taekwondo et tir.

<sup>11</sup> Jiu-jitsu, natation et taekwondo.

<sup>12</sup> Athlétisme, baseball et softball, cyclisme, golf, hockey, judo et disciplines associées, jiu-jitsu, patinage artistique, sports d'entreprises et de loisirs, squash, taekwondo, tennis, tennis de table, tir, triathlon et duathlon et yachting

<sup>13</sup> Baseball et softball, golf, hockey, sports d'entreprises et de loisirs, taekwondo, tir et triathlon et duathlon.

Mise en oeuvre d'une politique écrite destinée à promouvoir l'égalité femmes-hommes dans le sport par les fédérations sportives (%)



Parmi les sept fédérations qui disposent aujourd'hui d'une politique écrite pour l'égalité entre les femmes et les hommes :

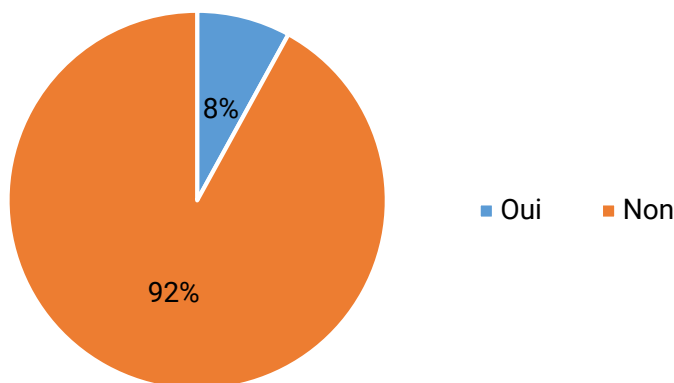
- Quatre ont un mécanisme de suivi et d'évaluation de cette politique (golf, hockey, taekwondo et triathlon et duathlon) ;
- cinq ont des ressources humaines dédiées à sa mise en œuvre (golf, hockey, sports d'entreprises et de loisirs, taekwondo, triathlon et duathlon) ;
- cinq ont alloué des fonds spécifiques (golf, hockey, sports d'entreprises et de loisirs, taekwondo, triathlon et duathlon).

Quasiment toutes les fédérations (n=6<sup>14</sup>) qui ont une politique écrite destinée à promouvoir l'égalité des genres poursuivent des objectifs relatifs à une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans la pratique des activités physiques et sportives que cela soit en direction du sport de masse ou du sport d'élite. A contrario, ni la prévention des violences fondées sur le genre ni un encadrement sportif plus équilibré entre les sexes ne constituent des objectifs spécifiques poursuivis par ces politiques.

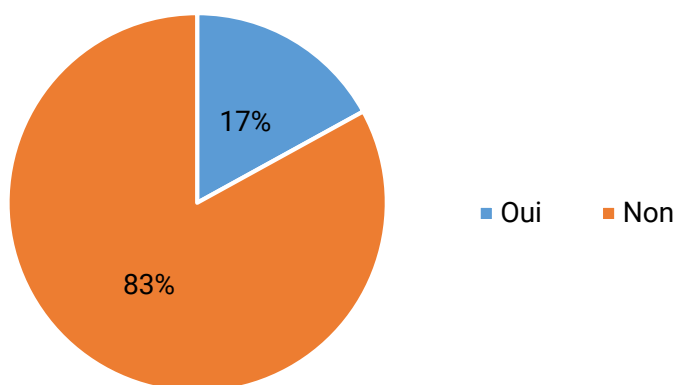
---

<sup>14</sup> A l'exception de la fédération des sports d'entreprises et de loisirs.

Mise en place de mesures de discrimination positive par les fédérations sportives (%)



Adoption d'une approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes par les fédérations sportives (%)



Comme indiqué dans les graphiques 11 et 12, peu de fédérations ont recours à des actions de discrimination positive (8%, n=4<sup>15</sup>) ou utilisent l'approche intégrée de l'égalité des genres (17%, n=8<sup>16</sup>) comme méthodologie pour parvenir à l'égalité entre les femmes et les hommes dans leur organisation et leur(s) discipline(s)<sup>17</sup>.

## 6. Conclusion

En Fédération Wallonie-Bruxelles, le sport reste un monde largement dominé par les hommes. Le plafond de verre persiste dans l'accès aux postes de décision, notamment à mesure que l'on monte dans la hiérarchie des postes et des fonctions. Les femmes ne représentent en effet que 29% des membres des conseils d'administration et des vice-présidents et 12% des présidents de fédérations. Les hommes sont également plus nombreux à assurer des fonctions d'entraîneurs ; ils constituent 77% des effectifs

<sup>15</sup> Aviron, kin-ball, tir et triathlon et duathlon. La fédération de triathlon et duathlon, par exemple, a créé une garderie pour faciliter la participation des femmes.

<sup>16</sup> Athlétisme, basket-ball, tennis, savate, sport travailliste, tir, triathlon et duathlon, et recherches et activités sous-marines. La fédération de triathlon et duathlon, par exemple, a créé une commission mixité.

<sup>17</sup> Il faut souligner que les définitions des concepts de discrimination positive et d'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes mentionnées dans le questionnaire ne semblent pas avoir fait sens pour tous les répondants.

des entraîneurs enregistrés par les fédérations et 73% des entraîneurs sportifs de haut niveau.

Enfin, si les femmes représentent environ un tiers des adhésions aux fédérations, cette proportion diminue significativement chez les jeunes filles pour atteindre uniquement 25%. Ces chiffres varient toutefois de manière importante selon les disciplines ; certains sports restent en effet très féminisés (équitation et gymnastique/fitness notamment).

Certaines fédérations ont décidé d'agir pour redresser les inégalités entre les femmes et les hommes dans leur organisation et leur(s) discipline(s). Leurs efforts se concentrent surtout sur l'accès aux postes de décision où la moitié d'entre elles ont mis en œuvre des actions concrètes, suivi de l'accès à la pratique d'une activité physique et sportive, domaine pour lequel 38% des fédérations sont actives.

Elles restent toutefois peu engagées dans le combat contre les violences fondées sur le genre (15%) et les inégalités d'accès aux fonctions d'entraîneur (10%). A noter que l'Administration générale du sport de la Fédération Wallonie-Bruxelles a initié des mesures spécifiques pour féminiser les fonctions d'entraîneur.

Enfin, d'un point de vue général, 15% des fédérations ont une politique écrite en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans leur organisation et/ou leur(s) discipline(s).

## Annexe – liste des fédérations ayant répondu au questionnaire en ligne

- Aile francophone de tennis de table
- Association belge francophone de taekwondo
- Association des clubs francophones de football
- Association francophone belge de golf
- Association francophone de jiu-jitsu
- Association francophone de tennis
- Association francophone du sport travailliste belge
- Association sportive automobile francophone
- Association Wallonie-Bruxelles de basket-ball
- Fédération belge d'hébertisme et de yoga
- Fédération belge francophone de judo et disciplines associées
- Fédération belge francophone de kin-ball
- Fédération cycliste de Wallonie-Bruxelles
- Fédération des jeux de paume Wallonie-Bruxelles
- Fédération de volley-ball de Wallonie-Bruxelles
- Fédération francophone belge de natation
- Fédération francophone belge de savate
- Fédération francophone belge de ski
- Fédération francophone de canoë et kayak
- Fédération francophone de gymnastique et de fitness
- Fédération francophone de karaté et arts martiaux associés
- Fédération francophone de patinage artistique
- Fédération francophone des cercles d'escrime de Belgique
- Fédération francophone du yachting belge
- Fédération multisports adaptés
- Fédération régionale des sports d'orientation
- Fédération sportive des pêcheurs francophones de Belgique
- Fédération Wallonie-Bruxelles de danse sportive
- Fédération wallonne des clubs de parachutisme
- Ligue belge francophone d'athlétisme
- Ligue belge francophone de rugby
- Ligue belge francophone de triathlon et duathlon
- Ligue équestre Wallonie-Bruxelles
- Ligue francophone belge de sauvetage
- Ligue francophone belge des sports d'entreprises et de loisirs
- Ligue francophone belge de tir à l'arc
- Ligue francophone d'aviron
- Ligue francophone de badminton
- Ligue francophone de baseball et softball

- Ligue francophone de handball
- Ligue francophone de hockey
- Ligue francophone de lutte olympique
- Ligue francophone de recherches et d'activités sous-marines
- Ligue francophone des poids et haltères
- Ligue francophone de squash
- Ligue handisport francophone
- Union belge de spéléologie
- Union royale des sociétés de tir de Belgique aile francophone